Enquête d'Utilité Publique

pour permettre la rénovation de la conduite d'évacuation des eaux usées qui va de la rue de la Pierre à la station d'épuration, une enquête d'utilité publique aura lieu du 30 mars au 7 avril. Les avis l'annonçant vont être placardés et vous trouverez en Mairie tous les documents officiels



POUGNY

www.pougny01.com

mars 2009

N°94

Mairie de Pougny

Rue de la mairie 01550 POUGNY

Tél: +33.450567877 Fax: +33.450567115

e-mail: mairie@pougny01.

com

Mardi 14h00 à 18h00 Mercredi 08h00 à 12h00 Jeudi 08h00 à 12h00 Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la commission d'urbanisme (Construction) jusqu'à 19h00



Félicitations à Françoise

qui vient de passer avec succès la première partie de son BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directrice). Elle est désormais officiellement Directrice stagiaire de notre Centre de Loisirs. Nous lui souhaitons plein de courage et d'énergie pour mener à bien ce projet!

Editorial

Mars! bientôt les beaux jours avec cette année quelques nuages noirs bien menaçants.

Mars, c'est pour le conseil municipal le moment de terminer et de voter le budget de la commune. Budget primitif doit-on dire.

C'est donc dans une période de grande incertitude économique et politique - que vont devenir les communes, les départements, les régions avec la réforme que prépare le gouvernement ? - que nous avons préparé le budget 2009. Nous pouvons vous le dire dès maintenant, nous n'augmenterons pas les taux des impôts communaux.

Face à la crise économique qui arrive, nous avons pensé qu'il valait mieux rester prudents. Prudents en terme de projets. Nous venons de terminer le chantier de la vie creuse, nous allons terminer celui de l'ancienne école. Projets que nous devons payer et qui vont donc suffisamment solliciter les finances de la commune pour quelques années à venir.

Nos « grands » projets pour 2009 sont donc :

- acheter la douane pour en faire un point poste, un dépôt de pain et peutêtre une petite épicerie,
- transformer le préau du terrain de football en salle des fêtes.

Pour le projet douane, nous sommes fermement décidés à agir pour obtenir ce bâtiment à un prix raisonnable en accord avec les moyens de la commune et le rôle social que nous lui réservons.

Quant à la transformation du préau en salle des fêtes, nous entendons, comme nous l'avons déjà écrit et dit, faire appel au bénévolat.

Des évènements indépendants de notre volonté mais très favorables à notre budget puisqu'ils ont gonflé nos recettes sont arrivés.

- La hausse du franc suisse au moment du calcul de la rétrocession genevoise et
- une augmentation inattendue du nombre officiel d'habitants de la commune ceci avant même les résultats du recensement ! -

D'autres évènements fruits eux, de notre volonté et de nos actions ont été aussi bénéfiques pour le budget de la commune.

- réductions de dépenses dans certains secteurs et surtout, recherche et obtention de subventions.

Ce budget sera voté fin mars et nous vous le présenterons de manière détaillée dans le prochain numéro de ce bulletin.

suite p. 1...





Editorial (suite)

Nous terminerons cet édito par quelques petites réflexions sur le budget.

- les événements heureux de cette année ne se reproduiront peut-être pas l'année prochaine
- ne pas augmenter la part communale des impôts locaux celle que nous gérons alors que nos partenaires, CCPG, Département, région augmentent les leurs revient à diminuer la marge de manœuvre, l'autonomie de la commune. l'autonomie et l'avenir des communes vont dépendre de la réforme actuellement en cours. Ce que nous pouvons constater, en nous basant sur ce que nous connaissons de ce projet gouvernemental, c'est que les centres de décisions et en particulier les centres de décisions d'aménagement des territoires vont s'éloigner des électeurs. A chacun de prendre position.

Caméras de surveillance

La Communauté de Communes du Pays de Gex se joint au programme d'installation de caméras de vidéosurveillance lancé par le gouvernement et a proposé à un premier groupe de communes, dont Pougny, d'installer des caméras sur leur territoire. Pougny et Ferney ont refusé. Nous avons avancé l'argument de l'inefficacité de la vidéosurveillance en extérieur en reprenant les déclarations de Scotland Yard, qui a fait un bilan négatif de l'expérience londonienne - Londres étant une des villes les plus équipées en caméras du monde.

Nous avons aussi avancé l'argument selon lequel ce projet d'installation de caméra de surveillance dans toute la France avait , entre autres pour but, de créer un climat d'inquiétude et de suspicion dans le pays afin de justifier une politique « sécuritaire », qui favorise la

Visite du sous-préfet

Monsieur le sous-préfet nous avait fait part de son intention de venir à Pougny afin de mieux connaître le village. Rendez-vous fut pris et la visite eut lieu le 16 janvier.

Ce jour là, Jean-Louis, Gaël et René ont reçu Monsieur le sous-préfet à la mairie. Après les présentations et une discussion entre le sous-préfet et les employées de la commune, où fut, entre autres, évoquée la question de la réforme des collectivités locales, nous avons présenté Pougny à Monsieur le sous-préfet en nous servant de la photo aérienne de la commune,

- nos hameaux, Pougny haut, les Etournels, la gare, Crêt, les Rippes,
- nos "richesses": écoles, église, le chemin de fer, le barrage en précisant bien que s'il s'appelait "barrage de Chancy Pougny", il n'était situé ni sur la commune de Pougny, ni sur celle de Chancy et que par conséquent Pougny ne bénéficiait pas de sa taxe professionnelle, la station de pompage, le lagunage, nos zones naturelles, le Rhône, la réserve de l'Etournel, le corridor pour le passage de la grande faune entre Vuache et Jura

Nous avons ensuite rapidement parlé histoire de Pougny : les Romains, le Château-Vert, François 1er, les tuilières et la navigation sur le Rhône, la construction du chemin de fer, l'époque de la tuilerie Crepel, de la construction du pont actuel, du maire de Pougny et député de l'Ain Charles Crepel, de la présence d'un casino et d'un lazaret, de la construction du barrage de Chancy-Pougny, des usines de l'entre-deux-guerres (la parfumerie, les établissements Manzioli qui produisaient du vermouth), de la tradition restauration de Pougny, de la disparition de la douane et de notre dernier commerce.

Après la théorie, la pratique. Nous sommes partis visiter Pougny: le chantier de l'école, un regard sur la Réserve de l'Etournel depuis Pougny haut, un mot sur la turbine, un détour pour juger de l'importance du glissement de terrain de l'Annaz, un arrêt pour montrer la douane, le pont, le Rhône. Pour terminer, direction le barrage où nous étions attendus, en montrant à Monsieur le sous-préfet la gare, la maison Crepel, l'emplacement de la tuilerie, le Rhône et Chancy.

Ensuite visite guidée et fort instructive du barrage, historique, spécificité franco-suisse, organisation, fonctionnement, puissance, ainsi que les projets : passe à poissons, barrage au fil de l'eau, nouvelles turbines, etc...

En fin de visite, Monsieur le sous-préfet assura les responsables du barrage de son soutien, s'il s'avérait nécessaire.

La visite du barrage se termina, comme il se doit, autour d'une bouteille de vin blanc. Ensuite, retour à la mairie où Monsieur le sous-préfet prit congé de nous et se déclara fort satisfait de sa visite.

Achat douane mars 2009

France Domaine nous a informés que la douane ne pouvait plus être louée 99 ans pour un € (bail emphytéotique).

Le prix proposé, aux alentours de 180 000€ ne permet pas aux bailleurs sociaux, OPAC ou SEMCODA d'acquérir ce bâtiment. Nous avons donc répondu que Pougny utiliserait son droit de priorité mais, comme la loi nous le permet, au prix qui nous conviendra.

Affaire en attente donc.

OPAC

Grâce à la commission du CCAS, nous avons réussi à faire accepter deux dossiers de Pougny et ainsi attribuer des appartements à des résidents.

Déneigement

La neige qui est tombée l'après-midi du 31 décembre 2008 et le 1er janvier 2009 a été suivie de la période la plus froide depuis 23 ans! Quand nous avons voulu lancer le déneigement, il était trop tard. Le gel avait durci neige et traces de voitures si bien que le chasse-neige classique étant devenu inefficace, nous avons fait appel à une entreprise pour dégager au bulldozer les rues du village. Pour éviter autant que faire se peut, ce genre d'ennui -"autant que faire se peut" car on a pu constater dans la région et ailleurs que des mairies mieux équipées n'ont pu déneiger correctement leurs territoires. Nous avons décidé de renforcer nos contrats de déneigement et de doter Pougny de son propre matériel (déneigement + salage). Nous utiliserons aussi la procédure d'achat en commun instaurée par les communes du canton, il y a peu.

Rue Robert Mottier

Il existe à Pougny un certain nombre d'imprécisions cadastrales qui, quelquefois, créent des complications administratives. La rue Robert Mottier est dans ce cas de figure. Pour régulariser cette situation, nous continuons la procédure engagée par la municipalité précédente. Nous savons que ce genre de procédure peut prendre beaucoup de temps. Nous restons optimistes.



Délibérations du conseil municipal



L'ensemble des délibérations du conseil municipal est consultable en Mairie

- Délibération pour modification de la capacité d'accueil pour la mise en place et le règlement intérieur du centre de loisirs
- Délibération pour modification du règlement du périscolaire (au niveau des horaires et du nombre d'enfants acceptés)
- Délibération pour approbation aménagement du carrefour Etournel/Vie Creuse
- Délibération pour approbation demande confirmation de subvention au Conseil Général pour l'aménagement du parking de la gare
- Délibération pour modification des statuts de la communauté de Communes du Pays de Gex pour le transfert de compétence «relais assistantes maternelles»
- Délibération pour dissolution du Syndicat Intercommunal d'Électricité du Pays de Gex
- Délibération pour engagement d'un agent des écoles maternelles à 26 heures :
- Délibération changement de fournisseur pour la cantine
- Délibération pour échange de terrain RFF et la commune de Pougny
- Délibération pour avenant N°1 au contrat enfance et jeunesse de la CAF
- Délibération pour la durée d'amortissement des frais d'études non suivies de réalisation



Le siège communautaire de la CCPG basé depuis 1996 au Technoparc de St-Genis-Pouilly a été transféré à Gex La nouvelle adresse est :

135, rue de Genève BP 441 01174 Gex Cedex

Les conseils communautaires auront désormais lieu dans la nouvelle salle communautaire dite « la Grange » sur le site du nouveau siège. Services de la CCPG présents à Gex :

Service emploi, Développement touristique, Développement économique - Technoparcs, Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura et sa salle d'exposition, Environnement- Agriculture, Affaires culturelles, Affaires sociales et la Petite Enfance, Aménagement de l'espace – Transports - PLH, Patrimoine, Centre de Ressources Informatiques, Pôle administratif



3 36

Chers Parents et Enfants,

L'hiver a été rude. Le Centre de Loisirs avait un projet qui a pu être réalisé: celui d'aider nos amis les oiseaux.

Aussi leur avons-nous construit une mangeoire en bois, que vous pouvez admirer dans l'arbre à côté de la statue Fabienne. Chaque enfant a également fabriqué sa propre mangeoire (avec du matériau de récupération) qu'il a pu accrocher dans son jardin. Voici une photo des enfants à l'oeuvre. Nous avons passé également une excellente après-midi en compagnie de notre sculpteur Milos qui nous a fait visité son atelier.

Notre futur projet : découvrir les trésors que recèle la réserve de l'Etournel: sa flore, sa faune, reconnaître les empreintes des animaux... et pour cela, nous souhaitons faire appel à des professionnels : ornithologue, personnel de l'ONF ou tout simplement à vous, parents, qui connaissez bien ce milieu naturel. N'hésitez pas à nous contacter; nous sommes ouverts à toutes vos idées ou suggestions.

Bien sûr, le Centre de Loisirs de Pougny assure de nombreuses animations: bricolages, peintures, poterie, musique, sortie (comme au mois de Décembre à la Maison du Père Noël). Je tiens à vous remercier chaleureusement, parents, enfants ainsi que le personnel de la Mairie, de l'accueil que vous m'avez réservé. Je me suis rapidement sentie intégrée et acceptée par les enfants. Je souhaite partager encore beaucoup de moments avec eux, car dans leurs yeux d'aujourd'hui, nous voyons l'avenir de demain.

Françoise Schacher



Mise en place du P.L.U.

Aujourd'hui, en matière d'urbanisme, Pougny est régi par son POS de 1995.

Depuis cette date, les mentalités et les réglementations ont considérablement évolué. On accorde aujourd'hui beaucoup plus d'importance à la qualité des habitations construites, aux équipements collectifs qui doivent accompagner ces constructions, à l'économie de l'espace, aux mobilités douces, à la protection de la nature, à la qualité du traitement des eaux usées etc.

Il était donc temps de se mettre à jour et ceci d'autant plus que les communes du pays de Gex doivent se doter d'un PLU avant juillet 2010.

Le PLU est une réglementation beaucoup plus complète, contraignante et complexe que ne l'était le POS.

La commission de l'urbanisme a commencé à plancher sur les textes. Une première réunion avec le représentant de la DDE qui nous supervisera et nous aidera a déjà eu lieu en Mairie.

sors que recèle la réserve de l'Etournel: Nous devrons aussi nous attacher les services d'un cabinet d'urbanisme.

empreintes des animaux... et pour cela, nous souhaitons faire appel à des professionnels : ornithologue, personnel la création du PLU de Pougny.

de l'ONF ou tout simplement à vous, parents, qui connaissez bien ce milieu naturel. N'hésitez pas à nous contacter; nous sommes ouverts à toutes vos idées ou suggestions.

Dès que cette première phase de mise en place "administrative" sera terminée, nous passerons alors au vif du sujet. C'est à dire, définir ensemble, l'évolution, l'avenir que nous souhaitons pour notre village. Construire ou ne pas construire ? que construire ? où construire? combien construire ? à quel rythme ? etc...

Comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, vous serez largement consultés et nous prévoirons autant de réunions que nécessaire afin de garantir un maximum de transparence.

Hôpital de St Julien

Courant février, avec Annie Marcelot, conseillère régionale et Hubert Bertrand maire de St Genis Pouilly, nous avons organisé une conférence de presse pour aider à la défense de l'hôpital de St Julien. Les maires de Challex, de Gex et de St Julien en Genevois ont participé à cette réunion. Des élus de Ferney et de Prévessin-Moëns étaient présents.



Des comptes rendus de cette conférence ont été publiés dans le Dauphiné, le Gessien et le Messager.

Si la question de l'avenir de l'hôpital fut bien traitée et rapportée dans les journaux, celle de la qualité des soins fut plus difficile à aborder et ne figura pas dans les comptes rendus.

Aujourd'hui, beaucoup reste à faire pour garder un hôpital de qualité à St Julien en Genevois. Nous préparons une seconde étape.

AU FIL DES JOURS



Avancement des chantiers :

Glissement de terrain de l'Annaz

Le dossier pour les recherches de subventions est terminé. Nous l'avons vérifié et complété. Nous attendons la version définitive que nous enverrons à tous les organismes susceptibles de participer au financement des travaux. Tout va dépendre maintenant de la réponse de ces organismes.

Ecole

Le chantier de rénovation de l'école se poursuit. Outre les problèmes techniques que l'on rencontre inévitablement lors de ces chantiers de rénovation, nous nous sommes heurtés à des difficultés dans la gestion des documents. Certains manquaient, d'autres sont arrivés et vont encore arriver en retard avec comme conséquences de bloquer les dossiers à la trésorerie de la sous-préfecture et aussi de retarder des payements aux entreprises. Tout ceci, problèmes matériels et bureaucratiques, a demandé beaucoup d'engagement de la part de ceux et de celles qui suivent ce chantier. Nous ne donnons pas encore de date de mise en service de cette école mais nous agissons pour qu'elle soit opérationnelle en septembre.

Actuellement nous arrivons à la fin du carrelage intérieur. Nous allons également stabiliser la cour et les abords du monument pour la couche finale d'enrobé bitumineux.

Coupure de courant

Vendredi 6 mars la coupure de courant a permis à l'entreprise Salandre de brancher le courant moyenne tension (ligne souterraine).

Vie Creuse

Le chantier de la Vie Creuse est officiellement terminé. Reste quelques finitions et aménagements à apporter. Les habitants de cette rue peuvent retrouver une vie normale après plusieurs mois de désagréments. Nous aurions aimé que le revêtement ait été entièrement et joliment refait, mais les accords avec la CCPG, le syndicat départemental d'électricité étant ce qu'ils sont, ce goudronnage n'a pu être fait, la commune aurait dû payer.

Nouvelles du P+R

La CCPG entend faire de la réalisation du P+R de Pougny une de ses priorités. Ce parking devrait donc se faire rapidement.

Eclairage du stade

Les travaux d'éclairage du stade de football ainsi que de la cour attenante vont bientôt commencer.



Les inscriptions pour l'école

Les inscriptions pour l'école se feront du 4 au 16 mai 2009 (se présenter d'abord en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité, un justificatif de domicile). Les inscriptions pour l'école se feront à partir de 16h30.

Réunion avec

les Sapeurs pompiers

Vendredi 20 février nous étions conviés par le corps des Sapeurs Pompiers de notre humble commune à une réunion. Après la visite des locaux, Mr Diacon (chef de corps) nous a exposé les besoins de nos sapeurs pompiers : un défibrillateur (DSA),une tenue complète pour chacun, un aspirateur pour les inondations, un deuxième poste Antaress (radio d'intervention) pour équiper les deux véhicules.

Nous sommes rattachés maintenant au centre de Ferney et non plus à celui de Bellegarde. Thoiry intervient dans la journée en cas de gros problème car à Collonges, il n'y a personne avant la soirée. Force est de constater et de regretter que nous avons de moins en moins de pompiers.

Mr Diacon a demandé au Maire de prendre un arrêté pour nommer Mr Bontron Xavier au poste d'adjoint au chef de corps.

Nous avons aussi parlé des trains dangereux qui traversent Pougny. Nous avons également évoqué notre devoir de protéger l'Etournel ainsi que la station de captage d'eau potable des risques de pollution. Pour cela, nous pensons à une cuve de décantation qui fera tampon avec les zones naturelles.

Il faut par ailleurs prévoir l'alerte ainsi que des manœuvres pour être prêt le cas échéant. Nous avons été reçu avec beaucoup de "chaleur" dans une ambiance de collaboration positive...

ociationS

CHASSE A L'OEUF

du sou des écoles Le 4 avril 2009 de 15h à 17h à l'école de Pougny (annulée si mauvais temps) A vos paniers, nous vous attendons !!!

Samedi 6 juin 2009

Les sapeurs pompiers de Pougny Organisent une journée portes ouvertes de 8h à 18h

Diverses démonstrations, feux et activités seront organisées pour les enfants et les adultes.

Repas de midi à 15€ et buffet

Renseignements et réservations serge.diacon@alicadsl.fr ou 04 50 56 78 87

Conférence débat

organisée par l'APPAVEC mercredi 22 avril 2009 salle des fêtes de Thoiry à 19h30 Thème : la Maltraitance de la personne âgée

DVD et livres Génissiat

La CNR a aimablement fait don à la Commune de deux livres et deux DVD retraçant l'histoire du barrage de Génissiat. Il faut se souvenir qu'à l'époque le barrage fut le plus grand d'Europe. Sa retenue mesure 18km et commence à Pougny. Ce chantier fut une épopée. Livres et DVD sont disponibles à la bibliothèque municipale.

LOTO

du sou des écoles Le 25 avril 2009 à 20h30

(ouverture des portes 19h30) à la salle polyvalente de Pougny Prix du carton: 12€

Nous vous attendons nombreux !!!

Défi du Fort

Comme chaque année aura lieu le 26 avril le Défi du Fort.

Ancien fort militaire, lieu culturel et historique, le site de Fort l'Ecluse est "accroché" à flanc de montagne et surplombe le Rhône. Une course originale de 5.4 kms comprenant l'ascension de 917 marches creusées dans la roche vous permettra de vous mesurer au relief escarpé que nous offre le Défilé de Fort l'Ecluse (cluse naturelle, porte d'entrée du Pays de Gex.)

L'après-midi est dédiée aux enfants avec le Mini Défi du Fort. Course de 1.4 km ou 0.6 km (selon l'âge) avec un départ en ligne et la montée de 97 marches!

Pour encadrer cette manifestation, nous avons besoin de bénévoles. Si cela vous intéresse, contactez l'office du tourisme de Collonge au 04 50 59 40 78 ou otcollon@ccpg.fr

₹₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩₩

« Opération jobs d'été 2009 »

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise la 16ème Opération "Jobs d'été" du 25 mars au 30 avril 2009, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale de Gex, la MIFE de l'Ain et l'ADSEA.

Le service emploi de la CCPG accompagne les jeunes du Pays de Gex dans leurs recherches d'emplois saisonniers en leur proposant des offres de proximité en contrats saisonniers. Certains CDD peuvent même aboutir à un CDI.

Contact Service emploi CCPG:

Employeurs et collectivité : Danièle Petitfrère, responsable du service emploi et Elise Créantor, conseillère emploi attendent vos offres Jobs d'été!

Tél: 04 50 42 65 00 Mail: emploi@ccpg.fr

Site: www.ccpg.fr/emploi

Dimanche 17 mai, l'association les Mères Fouettardes organise un **vide-grenier** au terrain de foot. 2€ le mètre. Buvette et restauration. Inscriptions et renseignements 06 86 95 05 09 - 06 30 91 11 97



Recensement

EN BREF...

L'immense majorité de la population a réservé un bon accueil à nos deux agentes recenseuses : Mmes Mignon et Rinfray.

Un grand merci aux Pougnerandes et Pougnerands.

Ce fut un long travail qu'il faudra recommencer normalement dans 5

Dans l'attente du retour de l'INSEE, voici les chiffres provisoires :

Nombre de résidences principales : 293 Nombre de résidences secondaires :

361 sur 390 Total des logements/habitations enquêtés :

et population: 762

La différence entre la totalité des logements/habitations enquêtés et celles des résidences est due aux logements non enquêtés ou vacants. Non enquêtés, car les agentes n'ont pas pu joindre les personnes malgré leurs nombreuses relances (pourtant, il était obligatoire de répondre au questionnaire).

Mais à quoi sert le recensement ?

A beaucoup de choses, entre autres, c'est du nombre d'habitants que dépend le montant de l'argent que l'Etat donne à la Commune.

> Nous avons par ailleurs reçu des remerciements de l'INSEE pour la qualité du travail accompli.

Cantine et centre de loisirs

Le changement de fournisseur de la cantine a été effectué. Un certain nombre d'insuffisances de la part de ce nouveau fournisseur ont été constatées. Rations un peu faibles en particulier. Insuffisances que nous mettons sur le compte du démarrage en restant attentifs afin qu'elles ne se reproduisent pas.

Notre animatrice du centre de loisirs a suivi une formation et se trouve maintenant mieux armée pour s'occuper de nos jeunes. Il nous est arrivé et il nous arrivera sans doute encore de ne pas pouvoir assurer la permanence en mairie du vendredi après-midi pour l'achat des tickets de cantine et inscriptions au centre de loisirs. Nous rappelons à ce propos qu'il existe une procédure de remplacement, un plan B en quelque sorte. Il suffit de s'adresser à Laurence à l'école. La fréquentation de ces deux services mis à la disposition des habitants par la commune montre que c'était une nécessité. Il faut reconnaître qu'il n'est pas si facile que cela à une petite commune d'assurer ce service public.

Concert rock

Une demande a été faite à la mairie pour organiser un festival rock à Pougny gare, sur le terrain du stock-car, fin du mois d'août. Une première discussion avec les demandeurs a eu lieu où nous avons demandé des précisions, évoqué les difficultés et les problèmes que cette entreprise pourrait rencontrer, ainsi que les solutions que l'on pourrait apporter etc... La commission culture et le conseil se prononceront bientôt. Pour l'heure nous attendons la réglementation qui régit ces manifestations que nous avons demandée à la préfecture. On nous a assuré que ce type de rock n'était pas bruyant. Alors à première vue, pourquoi pas ?:

ADSL et téléphones

Depuis trois semaines, certains foyers ont eu de graves problèmes avec leurs lignes téléphoniques. Nous avons entrepris des démarches. France Telecom a rétabli les lignes sans corriger le problème et reporte la réparation à la semaine du 20 au 26 juin.



Comment joindre l'utile à l'agréable?

La protection de la Nature passe aussi par son entretien et l'éducation au respect de celle-ci

Dans ce cadre et dans le but de développer la culture du respect à l'environnement

nous organisons samedi 28 mars de 9h. à 11h30

Un nettoyage de Printemps de la Commune

Venez avec des gants et des chaussures de marche ou des bottes.

(Nous avons choisi une date avant le développement de la végétation)

Rendez-vous à 9h sur le parking du passage à niveau.



Naissance

-Zoé, Mäelle Lagriffoul

Née le 6 février 2009 à Saint-Julien-en-Genevois

Décès

- Madame Cart Ida

née Larue décédée le 17/02/2009 à l'âge de 101 ans

à la résidence les Cyclamens à Challex

Bon voisinage

Avec le printemps et les beaux jours tout le monde s'active au jardin,taille, tonte....

Nous rappelons que l'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

L'élagage des haies est obligatoire, qu'elles bordent le domaine public ou privé. Elles ne doivent pas empiéter sur le domaine public et privé. Le propriétaire doit les entretenir. Les règles sont sur notre site, n'hésitez pas à les consulter : www.pougny01.com->règle de vie

Mise en vente par la commune

- Un Renault Trafic (ancien camion des pompiers) en l'état 100.-€
- -Un petit camion Bedford Rascal en l'état 100.-€

Chevaux sauvages du Parc naturel

Le Parc Naturel du Haut Jura va continuer l'expérience qu'il a démarrée l'année dernière : utiliser un troupeau de chevaux sauvages et vivant en liberté pour entretenir ses espaces non boisés. Ce troupeau de chevaux sera parqué sur les communes de Collonges et de Pougny (au lieu-dit "les communaux" fin de cette année 2009.

Projet sécurité routière

Le matériel que nous avons commandé devrait arriver. Il va nous servir à tester avec l'aide de la DDE, en différents emplacements, différents moyens (rétrécissement, chicane ...) pour ralentir la vitesse des véhicules qui traversent le village. Quand un dispositif aura montré son efficacité, nous le construirons

en dur et ainsi, emplacements aménagés après emplacements aménagés, arriver à une situation satisfaisante.

Nous préparons aussi une présentation publique de notre projet. Vos suggestions, critiques, conseils seront les bienvenus.

Concours Photo Pougny09

Afin de découvrir ou redécouvrir notre commune, la municipalité organise un concours de photos durant ce printemps. Les photos seront exposées fin juin à la salle polyvalente.

THEME

Votre regard sur Pougny (paysage, lieu, histoire, nature...)

DATE : du 21 mars au 21 juin 2009 CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 1. Toute personne peut participer au concours
- 2. Les photos doivent avoir été prises sur la commune de Pougny
- 3. Les participants peuvent soumettre un maximum de trois photos en format numérique.
- 4. Chaque participant déclarant être l'auteur de la photo soumise reconnaît et accepte qu'en la soumettant, il cède son droit d'auteur et renonce à l'intégralité de ses droits sur celle-ci.
- 5. Si la photo contient l'image d'une personne, le participant devra avoir obtenu l'autorisation de cette personne (ou du titulaire de l'autorité parentale dans le cas d'une personne mineure) avant de participer à ce concours, le cas échéant.
- 6. Il suffit d'envoyer par courrier électronique si possible au maximum 3 photos en format JPG ou déposer les photos à la Mairie sur disquette ou autre.
- 7. Le participant doit fournir les renseignements requis dans son message, soit : nom, prénom, coordonnées de contact, lieu et date de la prise de vue

PRESENTATION ET UTILISATION DES ŒUVRES :

Les photographies seront exposées à la salle polyvalente durant 3 jours au cours desquels la population pourra venir les évaluer. Vous pourrez voter afin de déterminer les meilleures prises de vue.

Les photographies pourront être utilisées pour la réalisation de supports de communication pour la commune.

JURY: toute personne visitant l'exposition

NB: la commune de Pougny se dégage de toute responsabilité à l'égard du contenu des photos, et se réserve le droit de retirer, sans préavis, celles ne correspondant pas aux règles d'éthique en vigueur.